

Communiqué de presse

Morges, le 15 octobre 2018

Changement de référentiel comptable pour le Groupe Romande Energie

Romande Energie a décidé d'opérer un changement de référentiel comptable à partir de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2019. Le Groupe qui applique actuellement les normes IFRS, effectuera une transition l'an prochain vers les normes Swiss GAAP RPC. En conséquence, le titre Romande Energie coté à la SIX Swiss Exchange sera transféré du standard « International Reporting » au « Swiss Reporting ».

Au vu des modifications réglementaires de la bourse suisse en 2015 et de la complexité croissante des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) ces dernières années, le Groupe Romande Energie a mené une réflexion sur la pertinence de conserver ces dernières en tant que référentiel comptable appliqué aux comptes consolidés.

Référentiel reconnu et au bénéfice d'une très bonne notoriété en Suisse, les Swiss GAAP RPC intègrent les particularités de notre pays et répondent aux besoins du Groupe, notamment en matière de transparence, d'agilité et d'efficacité. Le Conseil d'administration du Groupe Romande Energie, a ainsi validé ce changement de normes comptables qui entrera en force avec l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2019.

Un référentiel national, solide et efficace

Exclusivement présentes en Suisse, les normes Swiss GAAP RPC sont utilisées par de nombreux groupes actifs sur le plan national et international, y compris dans le domaine énergétique, et constituent un référentiel légitime. Moins contraignantes que les normes IFRS, elles offrent des possibilités de simplification et d'allègement pour le Groupe Romande Energie, tout en maintenant le principe de l'image fidèle, si important en matière d'information financière. Plusieurs groupes importants ont pris une décision similaire ces dernières années et effectué cette transition avec succès.

Stratégie 2018-2023

Dans un contexte énergétique en pleine évolution, le Groupe Romande Energie entend saisir les nouvelles opportunités tout en développant une vision à long terme pour assurer la pérennité de ses activités et conserver la confiance de ses clients et actionnaires.

Sur 5 ans, la stratégie du Groupe comprend divers investissements d'ici à 2023, notamment dans la digitalisation de ses processus de travail, la vente du kilowattheure et les nouveaux modèles d'affaire. Une réduction des coûts opérationnels de l'ordre de 20 millions d'ici à 2020 est également engagée et la présente décision d'un changement de référentiel comptable contribue à cet objectif.

Note à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

Contact

Michèle Cassani
Responsable de la Communication

Tél. fixe : +41 (0)21 802 95 67
Mobile : +41 (0)79 544 89 11
Courriel : michele.cassani@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Energéticien de référence et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose de nombreuses solutions durables dans des domaines aussi variés que la distribution et la production d'énergie, les services énergétiques, l'efficacité énergétique, ainsi que la mobilité électrique.

Par sa production propre 100% renouvelable, ses services innovants et sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, le Groupe entend développer, avec ses clients, investisseurs et collaborateurs, un meilleur cadre de vie. Romande Energie s'engage également au quotidien à proposer des prestations de haute qualité et à garantir un approvisionnement fiable, au plus près des attentes de ses clients, afin de les accompagner dans la transition énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch